



## **Syndex sensibilise du 1<sup>er</sup> au 12 février les représentants des salarié·e·s à l'importance de se former pour bien défendre l'intérêt des salarié·e·s au sein de leur entreprise**

*Confrontés à une évolution constante du droit du travail et à une crise sanitaire qui impacte les conditions de travail de leur entreprise, les représentants des salarié·e·s doivent se former pour continuer à défendre l'intérêt des salarié·e·s.*

### **> Les élus de CSE, pour défendre les intérêts des salarié·e·s au sein de leur entreprise, doivent comprendre leurs leviers d'actions et comment exercer au mieux leurs prérogatives**

Quels sont les rôles, les prérogatives et les droits du CSE ? Quels sont leurs droits en tant que représentant des salariés et leurs engagements envers l'instance et les salariés ? Comment assurer le rôle d'interlocuteur économique de la direction dans le contexte économique actuel ? Comment défendre l'intérêt des salariés dans le domaine de la santé, sécurité et amélioration des conditions de travail ? Comment identifier les facteurs de risques psychosociaux et en connaître les effets ? Comment rendre un avis éclairé sur la politique sociale de votre entreprise ? Autant d'enjeux à maîtriser pour peser sur les choix de l'entreprise.

### **> Avec la crise sanitaire, le rôle des élus de CSE est crucial afin de comprendre le contexte et s'armer pour affronter la vague de restructurations et maintenir un dialogue social équilibré dans l'entreprise**

En bouleversant les conditions de travail et l'activité économique, la pandémie implique pour le CSE de prendre position rapidement sur une multitude de sujets, sans pour autant renoncer à ses missions habituelles. Dans ce contexte, la formation est un bon levier pour y parvenir.

### **> Les formateurs Syndex sont des experts économique ou SSCT auprès des représentants des salariés qui construisent leur formation à partir de leur expérience de terrain**

L'offre de formation proposée par Syndex se nourrit des expériences terrain de ses formateurs qui apportent leurs compétences d'experts économiques et conditions de travail, ce qui rend la formation très concrète et proche des besoins des élus de CSE. Comme le souligne Gwenola Deroo experte et formatrice Syndex :

« Nous sommes des "**experts formateurs**", nous connaissons bien les élus, leurs prérogatives, leurs enjeux, les entreprises, on est capables de fournir des exemples avec des cas. On sait de quoi on parle. »

### **> Une offre de formations complète qui s'est adaptée au contexte sanitaire**

Avec 33 formations dédiées aux représentants du personnel d'une durée de 1 à 5 jours, Syndex couvre un vaste champ des besoins en formations des élus. L'offre est découpée en 4 grandes

familles. Le parcours « *Les essentiels* » qui permet aux stagiaires d'acquérir les fondamentaux pour bien débiter leur mandat. Des formations sur des volets spécifiques pour les élus SSCT sur des thématiques comme « *Identifier et prévenir les risques psychosociaux en entreprise* » ou à dimension sociale et RH telle que « *Peser sur la politique de formation* ». Et également, des programmes dits *Expert* comme « *Exercer le droit d'alerte économique du CSE* ». Parce que continuer à former en période de crise est essentiel, Syndex a réalisé en 2020 un important travail de traduction de ses formations aujourd'hui disponibles à distance.

**> Une offre de formation qui s'adapte aux besoins des élus et qui mise sur une approche ludique pour faciliter l'apprentissage**

David Dupuy membre du comité de direction de Syndex :

« Fort de 50 ans d'expérience de terrain, Syndex sait comprendre les besoins des élus de CSE. Nous nous efforçons de construire nos formations au plus près des besoins des représentants des salariés et, pour favoriser un apprentissage sans douleur, nous misons sur une méthode pédagogique ludique avec techniques d'animation vivantes qui suscitent une forte adhésion des participants. »

**> Des formations en intra ou inter-entreprises disponibles partout en France**

Avec une présence partout en France et aussi en Europe, Syndex peut accompagner les élus de CSE quelle que soit leur région d'appartenance. En fonction de leurs besoins et envies Syndex leur propose soit des formations en inter-entreprises qui permettent de rencontrer des élus d'autres entreprises soit en intra-entreprise pour une formation sur mesure qui tiennent compte des problématiques et du secteur d'activité de l'entreprise.

**> Une campagne d'information pour sensibiliser à l'importance de la formation du 1<sup>er</sup> au 12 février**

Au programme de ces deux semaines de campagne : un webinar le 4 février de 11h à 12h sur les droits à la formation animé par nos experts Eco et SSCT, des podcasts, des conseils quotidiens sur les réseaux sociaux et toutes les sessions sur le site de Syndex.



[Ecouter notre podcast >>>](#)



[>>> Voir notre brochure](#)

**À propos de Syndex**

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié-e-s depuis près de 50 ans. Sa vocation est de conseiller, d'accompagner et former les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français y compris en outre-mer avec 17 sites, et en Europe à travers 7 implantations, Syndex compte aujourd'hui 350 experts engagés aux côtés des salarié-e-s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Laura Métais : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : [l.metais@syndex.fr](mailto:l.metais@syndex.fr) - [s.bonamy@syndex.fr](mailto:s.bonamy@syndex.fr)

[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)  